

MSA : une offre SST au service des métiers de l'agriculture

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE La MSA Gironde a choisi le thème de l'offre de service santé sécurité au travail (SST) à destination des salariés et non-salariés agricoles pour son assemblée annuelle.

Le 26 juin dernier, Alain Duc, Président de la MSA Gironde, a ouvert l'Assemblée Générale en présence de près de 300 élus, partenaires agricoles, politiques locaux et salariés de la MSA. Il a rendu hommage à l'action et à l'implication des élus MSA puis à saluer la venue du Président de la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA), Pascal Cormery avant de présenter le rapport moral.

Mutualiser les activités

La MSA est confrontée à des évolutions réglementaires et législatives qui ont un impact fort sur le plan organisationnel et dans sa relation à l'adhérent. La MSA doit être en capacité perpétuelle de s'adapter et d'innover avec des moyens de plus en plus contraints. Ainsi, pour répondre aux objectifs de performance et de réduction des moyens fixés par l'État, elle a proposé de construire



Alain Duc, Président de la MSA Gironde.

des mutualisations d'activités entre MSA, pour éviter de nouvelles fusions. En faisant ce choix, elle se positionne pour le maintien d'un service de proximité, pour l'équité et l'égalité d'accès aux droits des populations agricoles.

Développer et accompagner

La MSA participe également au développement social des territoires ruraux et à la mise en place, avec ses partenaires, d'actions et de services

répondant aux besoins des populations. En 2017, la MSA Gironde aura mobilisé plus de 6 millions d'euros dans son Action Sanitaire et Sociale pour plus de 10 000 interventions de ses travailleurs sociaux. Ces actions et interventions permettent notamment de répondre au mieux aux besoins sociaux des adhérents en lien étroit avec les spécificités de leurs territoires de vie.

S'adapter, anticiper et innover

Face aux intempéries qui ont frappé le département, le Président a tout d'abord témoigné tout son soutien aux agriculteurs. Il a rappelé que la MSA s'est mobilisée en urgence sur le terrain en proposant un accompagnement économique, social et psychologique. Puis elle a

alerté le Préfet de Région et sollicité l'échelon central de la MSA afin d'accompagner significativement les agriculteurs. « Cette démarche a été entendue » confirme Alain Duc « puisque la MSA Gironde disposera au titre de la 1^{ère} enveloppe de plus d'1,5 million d'euros dans le cadre des prises en charge de cotisations. Nous allons avec mes collègues des Charentes saisir de nouveau l'échelon central sur les conséquences des dernières grêles ».

Confiant, Alain Duc a conclu sur ces mots : « la MSA doit demeurer un acteur incontournable sur les territoires ruraux. L'institution toute entière a décidé de se doter d'un plan stratégique et c'est une bonne chose si nous voulons que la parole de la MSA soit entendue. »

Des atouts pour l'avenir



Pascal Cormery, Président de la CCMSA a proposé lors de son intervention un tour d'horizon sur l'actualité institutionnelle et une analyse des grands événements et défis auxquels sera confrontée la MSA demain.

L'actualité : crises, réformes et évolutions

Pascal Cormery a rappelé que le contexte de crise agricole était toujours présent et que de nombreuses réformes sociales à venir allaient impacter la MSA. Il a notamment évoqué les ordonnances « travail », l'extension de la couverture chômage aux

non-salariés et la réforme du congé maternité et des retraites. Puis, il a rappelé les évolutions de la loi de Financement de la Sécurité sociale avec la hausse de la CSG qui impacte les retraités salariés et non-salariés les plus modestes. Enfin, il a souligné deux points qui appelaient la MSA à la vigilance : la remise en cause des dispositifs d'exonération pour l'emploi de Travailleurs Occasionnels Demandeurs d'Emploi et la suppression du RSI.

Des rendez-vous à ne pas manquer !

Aujourd'hui, la MSA est engagée sur de multiples réformes en cours dont le RGCU (répertoire de gestion des carrières uniques) ou encore le PAS (prélèvement à la source). Demain, il existe des enjeux importants sur la simplification des relations entre les assurés et la MSA. Dans ce cadre, Pascal Cormery a souhaité s'arrêter sur 2 dispositifs : la DSN et le TESA. Enfin, parce qu'il n'y a pas d'avenir sans le numérique, et parce que la MSA porte une attention particulière aux risques de fractures numériques, elle sera au rendez-vous d'« Action publique 2022 ». Ce programme a été mis en place par les Pouvoirs Publics avec pour objectif 100% des services

publics dématérialisés à horizon 2022.

Une réflexion stratégique engagée

Face à un paysage social en profonde évolution, la CCMSA a engagé une réflexion stratégique tant sur la protection sociale de base que sur la complémentaire. Pour le Président Cormery, sans préjuger des conclusions de cette réflexion, il ne fait aucun doute que l'avenir de la MSA dépend de sa capacité à valoriser ses atouts que sont : « le guichet unique pour les services additionnels aux assurés et aux entreprises (à l'image du TESA élargi) ; le savoir-faire dans tous les métiers de la protection sociale pour offrir ses compétences aux autres opérateurs du service public et de la protection sociale complémentaire et l'ancrage territorial pour dynamiser l'offre de services aux populations rurales ». Pascal Cormery a conclu avec optimisme en évoquant l'avenir de la MSA, ses capacités d'adaptation et sa grande richesse humaine. Il a invité l'assemblée à s'interroger sur le positionnement demain de la MSA grâce à son potentiel innovant comme « la start-up de la sécu ».

Vœux des élus : 2 nouvelles motions



Il est important pour les élus chaque année de faire remonter un certain nombre de vœux émis en Assemblée Générale pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de faire évoluer la législation. Pour ce qui concerne les motions 2018, Francis Largeaud 1^{er} Vice-président de la MSA

Gironde a plus particulièrement focalisé l'attention du public sur deux motions. L'une relative à la couverture sociale des étudiants et l'autre en faveur d'un suivi médical obligatoire et adapté avec une cotisation proportionnée pour les non-salariés agricoles et leurs familles.

Une année en Gironde avec la MSA



Au cours de son rapport d'activité, le Directeur Daniel Abaléa a souligné et réaffirmé l'engagement sans faille de la MSA Gironde auprès des agriculteurs suite aux périodes de gel d'avril 2017 et plus récemment de grêle, avant de dresser le tableau de l'activité et des chiffres marquants de l'année.

Acteur économique et social

En Gironde, où l'agriculture représente $\frac{1}{4}$ de la superficie du département, la place de la MSA Gironde est significative avec près d'1 assuré sur 11, protégé au régime agricole (soit 172 000 assurés). En 2017, pour 1 euro collecté, la MSA Gironde a versé 2,59 euros de prestations pour un total

de 770,2 millions d'euros de prestations versées et 391 millions d'euros de cotisations émises.

Des réformes législatives et réglementaires

L'année 2017 a été marquée par deux évolutions réglementaires majeures. Tout d'abord, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui est un nouveau mode de déclarations sociales pour les entreprises. Afin de faciliter son appropriation par celles-ci, les équipes de la MSA ont mis en place un accompagnement, orchestré par des interlocuteurs dédiés. Puis, dans le domaine de la retraite, la MSA a pris en charge

d'importants travaux liés à l'entrée en vigueur de la LURA au 1^{er} juillet 2017. Il s'agit d'un nouveau dispositif de liquidation, de calcul et de paiement de la retraite fondé sur un principe d'égalité de traitement et de simplification des démarches.

La proximité, une priorité !

L'année 2017, c'est pour le réseau des MSA la mise en place des «mutualisations d'activités». Il s'agit d'un nouveau mode de coopération sur la base de délégations croisées d'activités entre caisses voisines. Pour la MSA Gironde, le partenaire est la MSA Sud Aquitaine (Landes et Pyrénées-Atlantiques). 2017 a été une année de transition avec la préparation du chantier de la mutualisation entre les deux caisses. En faisant le choix des mutualisations, la MSA fait le choix du maintien d'un service de proximité, du service à l'adhérent. Les mutualisations permettent également de conserver l'autonomie et la responsabilité locale des caisses.

L'élu est l'essence de la MSA !



Daniel Saint-Marc, Président de la Commission Vie Institutionnelle et Communication, a retracé les nombreux événements et actions des élus sur le territoire girondin en 2017. Il a notamment cité les actions en faveur des aînés comme le salon «Préparer et Bien vivre sa retraite» à Bordeaux en décembre ou encore la tournée du spectacle musical «Avant j'étais vieux». Et dans le domaine de la Prévention, les élus ont été très actifs en participant à 2 spectacles en Haute-Gironde au profit d'Octobre Rose mais aussi au dépistage de la rétinopathie diabétique organisé à Blaye et Bourg-sur-Gironde.

Mais pour Daniel Saint-Marc, «l'élu MSA c'est bien plus que cela» a-t-il affirmé avec conviction, «C'est quand vous nous aider à sortir d'une logique purement légale vers une logique faite d'humanité et de perception des situations individuelles». Enfin, en cette période difficile, il a invité les élus plus que jamais à intensifier leur implication et à aller vers les agriculteurs «L'année 2019 sera une année décisive qui va nous préparer aux échéances électorales du prochain mandat. Alors, je vous engage, toutes et tous, à vous mobiliser pour renforcer la présence des élus sur les territoires.»

La mission Santé-sécurité au travail de la MSA



En 2017, les services SST de la MSA Gironde ont apporté leur expertise et accompagner les entreprises, salariés et exploitants. Illustration avec 4 témoignages mis à l'honneur lors de la table ronde animée par Claude Chaussée, Directeur Adjoint de la MSA Gironde.

Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Les TMS sont très prégnants en Gironde et entraînent de

nombreuses conséquences pour les salariés comme pour les entreprises. Le témoignage en binôme de Jérôme Fréville, viticulteur et administrateur, et de Martial Weber, responsable de la Prévention des Risques Professionnels (PRP), visait à inviter les entreprises à s'engager dans une action de prévention durable pour réduire ces TMS. Ils ont incité les entreprises à solliciter le service PRP pour une approche personnalisée et à utiliser les fiches et guides

méthodologiques sur les TMS (à consulter sur le site www.msa33.fr rubrique Employeur / Santé et sécurité au travail / Actions de prévention).

Agritruffe : amélioration des postes de travail

Soucieux des conditions de travail des salariés de son entreprise et désireux de préserver leur santé, Damien Berlureau a pris contact avec le service SST pour mettre en place une démarche d'amélioration des

conditions de travail. Conscient du savoir-faire des opérateurs, il a favorisé une démarche participative au sein de l'entreprise permettant à chacun de s'exprimer et de prendre part aux choix des solutions à mettre en place, avec l'appui de la MSA Gironde. Il a conclu son intervention en soulignant les améliorations significatives obtenues aux postes de travail, une productivité augmentée de 20% et une réduction significative des maladies professionnelles concernant ses salariés.

Bazas : prévention du risque animal

C'est avec Françoise Lamette, enseignante au lycée agricole de Bazas et Amandine Berguer, salariée agricole que les activités d'élevage bovin ont été abordées. Pourquoi ? Parce que ces activités sont génératrices de nombreux accidents du travail et maladies professionnelles. En réponse à cette problématique, l'accompagnement des équipes SST de la MSA Gironde se traduit sur le terrain par de nombreuses actions : formations à la manipulation et la contention des animaux,

formations à l'utilisation de chiens de troupeau, accompagnement à la conception de bâtiments d'élevage et d'installations de contention, expliquait Bénédicte Perromat, conseillère en PRP de la MSA Gironde.

Prévention du risque chimique

Le nouveau plan SST 2016-2020 poursuit le développement des actions de prévention relatives au risque chimique, dans les entreprises agricoles. Dans la continuité de cet axe, le médecin chef Santé au travail, Thierry Busquet, a présenté l'intérêt du réseau phyt-attitude ainsi que la démarche d'évaluation des risques chimiques menée avec l'outil «SEIRICH» développé par l'INRS. Cet outil de référence en agriculture, permet de gérer et tracer les produits chimiques dans une entreprise, de répondre à la réglementation sur l'évaluation du risque chimique et de construire un plan d'actions de prévention précisait Eva Mondini, ingénieur Qualité Environnement du CIVB.